

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0047320

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

2479

Société :

RAM 157261

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ROCHAI M'hamed

Date de naissance :

14-06-1955

Adresse :

Residence walili'z, rue de rame
CASA

Tél. 0621999896

Total des frais engagés : 300,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

IND : 051095024
Dr. Abdelaziz EL BOUQDAOUI
Médecine Générale, Diplôme en Echographie
Expert Assermenté près des Tribunaux
22, Qu. de l'Hôpital Lotis Omrana - Ouedzane

Date de consultation : 18/02/2023

Nom et prénom du malade : ROCHAI M'hamed Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : brindu

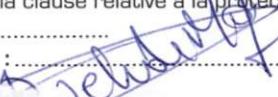
Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CPSA Le : 18/02/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/02/2013		2	100,00	Dr. Abdelaziz EL BOUQDAOUI Médecine Générale, Diplôme en Echographie Expert Assouplisé près des Tribunaux 22, Qu. de l'hôpital Lotis Omrana - Ouezane

ENL: 051095024

22. Qu. de l'hôpital Lotis Omrâna - Ouezane

22, Qu. de l'Hôpital, Loto 500000

Page 1 of 1

INL: 031091024

FINNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	28/02/13	718	200,00



AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX [Empty box]
				MONTANTS DES SOINS [Empty box]
				DEBUT D'EXECUTION [Empty box]
				FIN D'EXECUTION [Empty box]
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX [Empty box]
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS [Empty box]
				DATE DU DEVIS [Empty box]
				DATE DE L'EXECUTION [Empty box]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Abdelaziz ELBOUQDAOUI
Médecine générale Diplôme en Echographie
Expert assermenté près des tribunaux
22.Qu. de l'hôpital lotis. OMRANA
OUEZZANE



الدكتور عبد العزيز البوقداوي
الطب العام و الفحص بجهاز الإيكوغرافية
خبير محلف لدى المحاكم
22 هي المستشفى تجزئة عمرانة وزان

Tel.Fax

05.37.90.72.26

هاتف فاكس

ORDONNANCE

Ouezzane le :

Nom et Prénom :

Dr. Abdelaziz EL BOUQDAOUI
Médecine Générale, Diplôme en Echographie
Expert Assermenté près des Tribunaux
22. Qu. de l'hôpital Lotis - Ouezzane

26/02/2023

ROCHD - M'HAMED

- Rx pulmonaire
face



الدكتور عبد العزيز البوقداوي
الطب العام و الفحص بجهاز الإيكوغرافية
خبير محلف لدى المحاكم
22 هي المستشفى، تجزئة عمرانة وزان

RADIOLOGIE SEBTA 23

Scanner - Echographie - Radiologie Conventionnelle - Radiologie Dentaire - Mammographie

Docteur Latifa MAHFOUD

Docteur Salah Eddine DRHIMER

Docteur Driss EL HASSANI

23 , Rue Sebta - Quartier des hôpitaux - Casablanca - Tél : 022 49 09 60 / 61 - Fax : 022 49 09 62

Casablanca, le 20/02/2023

Facture N° 1029/2023

Nom patient : ROCHDI M HAMMED

Examen(s) réalisé(s) :

THORAX 1 INCIDENCE:

Montant : 200 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

DEUX CENTS DIRHAMS

REGLEMENT : ESPECES



C.N.SS/2567157-Patente N°344001143-IF 01084042- ICE: 001514978000009 - RC 65423



IRM - Scanner Multibarettes - Echographie et Echographie Doppler
Radiologie Numérisée, Rachis et M.I en totalité - Ostéodensitométrie - Mammographie
Denta-Scanner - Cone Beam - Panoramique Dentaire et Télé-radio de profil
Infiltrations Rachidiennes Scano-guidées - Cytoponction et Biopsie guidées

Docteur Latifa MAHFOUD

Docteur Salah Eddine DRHIMER

Docteur Driss EL HASSANI

Casablanca, le 20/02/2023

Chère Confrère,
Je vous remercie de m'avoir adressé votre patient(e), **ROCHDI M HAMMED**

RX THORAX FACE

Absence de foyer pleuro-parenchymateux évolutif visible.

Silhouette cardio-médiastinale normale.

Pour les images, utilisez le lien : <http://sebta.ath.cx:8081/images/>
Login : **132480** Mot de Passe : **80879**

Confraternellement
DR. H. EL HASSANI

